



Briançonnais - Ecrins - Guillestrois - Queyras



Compte-rendu Conférence des Maires 14 décembre 2022 Prelles

PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras
BP 93 - 05100 Briançon

En présence de :

DUFOUR Dominique, Préfet des Hautes Alpes
ZANE Dalila, Sous-Préfète de Briançon
VIOSSAT, Vice-président du département des Hautes-Alpes
MICHEL Marine, Vice-présidente du Département des Hautes-Alpes

LEROY Pierre, Président du PETR
MOULIN Dominique, Président de la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras
MOURONT Michel, 1^{er} Vice-président du PETR et représentant de la commune de Réotier
PRUD'HOMME Alice, 2^{ème} Vice-présidente du PETR
REY Jean-Marie, 3^{ème} vice-président du PETR, maire du Monêtier-les-Bains
CHRETIEN Claudine, maire de Névache, élue référente du PETR

AIMARD Thierry, Maire de Val des Près
BLANC Christian, Maire d'Arvieux
CHANFRAY Corinne, Maire de Saint-Chaffrey
Marcel CHAUD, Maire de Puy Saint Vincent
CHOUVET Anne, Maire d'Eygliers
CRUNCHANT Nicolas, Maire d'Abriés Ristolais

Et en présence de l'équipe technique du PETR :

KHALIFA Daphné, Directrice
RAVAUX Emmanuelle, Secrétaire assistante
MACLE Caroline, Cheffe de projet LEADER
COULET Marie, Gestionnaire du programme LEADER
PERRY Aude, Cheffe de projet CRTE
HAYE Lisa, Cheffe de projet Avenir Montagne
SCARPARI Marine, Cheffe de projet Transition Écologique

FAUBERT Vincent, Maire de Puy-Saint-Pierre
FINE Sébastien, Maire de Villard Saint Pancrace
FISCHER Maryline, représentante de la Maire de Vallouise-Pelvoux
FOUQUE Christian, représentant de la Maire de Molines en Queyras
MATHIEU Antoine, Maire de Saint-Véran
GIORDANO Serge, Maire de Saint Martin de Queyrières
FRISON Michel, Maire de La Roche de Rame
PORTEVIN Christine, Maire de Guillestre
SANCHEZ Alain, Maire de l'Argentière-La Bessée
VIOUJAS Jean-Franck, Maire de Cervières

Ainsi que 43 partenaires, acteurs et citoyens du territoire.

Excusés :

Joël GIRAUD, Député des Hautes-Alpes
Jean-Michel ARNAUD, Sénateur des Hautes-Alpes
Agnès ROSSI, Conseillère Régionale
Marcel CANNAT, Maire de Réotier, qui était représenté
Valérie GARCIN EYMEOD, Maire de Molines en Queyras, qui était représentée
Cyr PIATON, Maire de Mont Dauphin
Guy HERMITTE, Maire de Montgenèvre



INTRODUCTION

Accueil fait par le Maire de Saint Martin de Queyrières, Monsieur Serge GIORDANO, qui souhaite la bienvenue aux participants au nom de sa municipalité et se dit fier de recevoir monsieur le Préfet, madame la Sous-préfète, les maires, les élus et le PETR pour cette 8^{ème} édition.

Le Président du PETR, Pierre LEROY remercie les participants ainsi que le Maire de Saint Martin de Queyrières pour son accueil.

Le Président excuse Madame Agnès ROSSI, Conseillère Régionale déléguée à l'économie sociale et solidaire, pour cause de maladie et donne la parole à Monsieur le Préfet des Hautes Alpes.

Parole Monsieur Dominique DUFOUR, Préfet des Hautes Alpes

Monsieur le Président remercie monsieur le Préfet.

La conférence des maires est l'occasion d'échanger sur les problématiques travaillées au sein du PETR. Il regroupe 36 communes et 3 communautés de communes ayant décidé de travailler ensemble pour contribuer au développement du territoire.

Le Président rappelle que le PETR est un territoire de projet et que le développement économique et la transition écologique sont ces axes principaux d'intervention.

Le Président présente quelques actions phares effectuées sur le territoire comme la rénovation de l'éclairage public de 30 communes du PETR ainsi que l'isolement de certains bâtiments sur les 3 communautés de communes en 3 ans financé à 80 % par le TEPCV.

ORDRE DU JOUR

Présentation territoire, de l'histoire, des élus et de l'équipe du PETR

Vidéo de présentation des actions du PETR en 2022

Point sur les missions :

- LEADER le programme actuel et la candidature
- Comité de pilotage CRTE Contrat de Relance et de Transition Ecologique – retour sur l'année 2022 et suivi du contrat
- Comité de suivi Avenir Montagne – retour sur les actions entreprises en 2022, suivi du contrat et perspectives pour 2023
- Contrat d'Objectif Territorial Climat Air Energie et Économie Circulaire

Présentation du travail sur la conférence des maires du PETR des étudiants de Sciences Po Grenoble par le biais d'une vidéo

Conclusion

Temps d'échanges autour d'un apéritif

LE TERRITOIRE

Le Président présente le territoire du PETR. Il s'agit d'un territoire de montagne et de haute montagne, avec une altitude moyenne supérieure à 1800 mètres.

Le PETR contient le plus haut habitat d'Europe avec la commune de Saint-Véran et la deuxième plus haute ville avec Briançon. Le territoire est ouvert sur l'Europe, en étant frontalier avec l'Italie comme le montre l'Histoire commune et les traces laissées par la République des Escartons.

Même si le territoire semble difficile d'accès, cela peut se révéler être un atout en préservant la biodiversité et l'environnement.

Le territoire du PETR regroupe les 3 communautés de communes du Briançonnais, des Ecrins et du Guillestrois-Queyras soit 36 communes avec 35 279 habitants.

Le PETR intègre complètement le Parc Régional du Queyras et compte une partie du Parc National des Ecrins. Le patrimoine naturel et culturel, dont le réseau Vauban, est très riche sur le territoire.



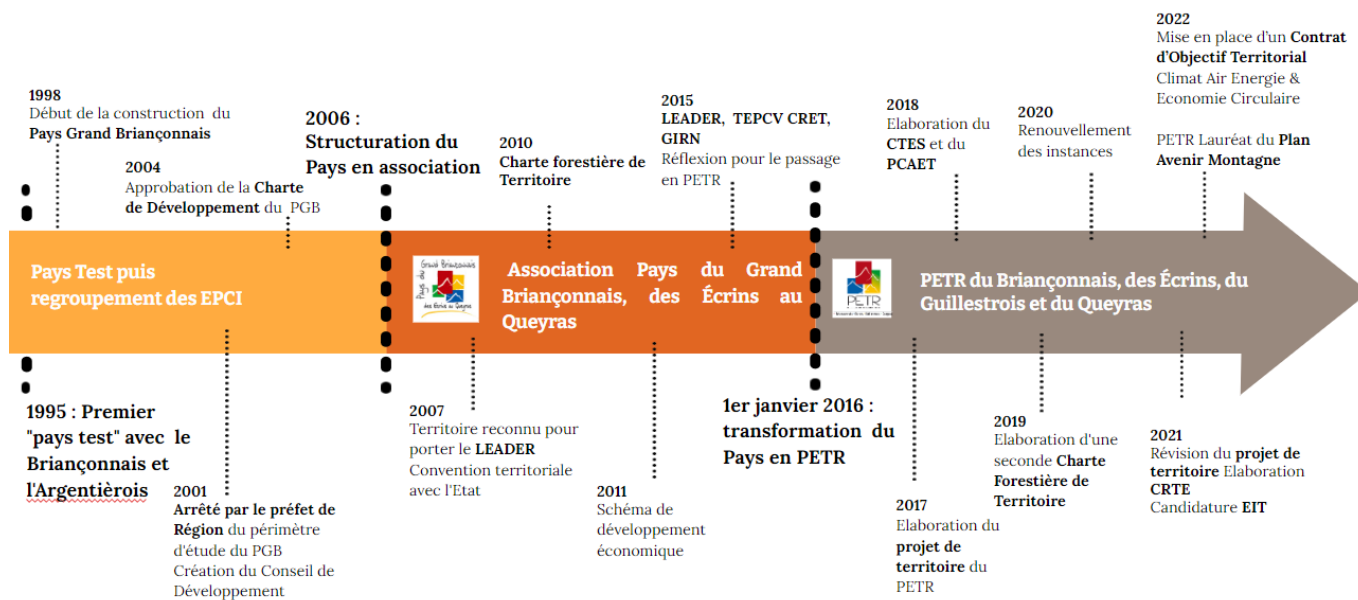
L'HISTOIRE

Le Président présente l'historique du PETR avec 3 phases identifiées voir ci-dessous.

Établissement public régi selon les règles d'un syndicat mixte fermé.

Le PETR est l'outil des communautés de communes, Faire ensemble - volonté commune

HISTORIQUE



LE PETR LES ELUS

Le Président présente la gouvernance du PETR en 2022.

Un conseil syndical composé de 11 titulaires et 11 suppléants représentant les 3 EPCI :



Guillestrois-Queyras
Communauté de communes



Titulaires	Suppléants
Arnaud MURGIA	Eric PEYTHIEU
Claudine CHRÉTIEN	Vincent FAUBERT
Emilie DESMOULINS-GENOUX	Gabriel LEON
Pierre LEROY	Emeric SALLE
Jean-Marie REY	Marine MICHEL
Dominique MOULIN	Guillaume DEJY
Michel MOURONT	Michel MOUTTE
Mathieu ANTOINE	Maxime BERARD
Hervé WADIER	Valérie GARCIN EYMEOUD
Alice PRUD'HOMME	Cyrille DRUJON D'ASTROS
Marie BAILLARD	Marcel CHAUD

Afin d'appuyer le président, un bureau est en place :

- Pierre LEROY- Président
- Michel MOURONT- 1^{er} Vice-Président
- Alice PRUD'HOMME- 2^{ème} Vice-Présidente
- Jean-Marie REY- 3^{ème} Vice-Président
- Arnaud MURGIA- Membre représentant la communauté de communes du Briançonnais
- Dominique MOULIN- Membre représentant la communauté de communes du Guillestrois-Queyras
- Marie BAILLARD- Membre représentant la communauté de communes la communauté de communes du Pays des Écrins

En plus des vice-présidents qui ont des délégations, des élus référents sont aussi désignés pour suivre les missions du PETR :

- Finances : Michel MOURONT
- Politiques de Pays : Jean-Marie REY
- Ressources Humaines : Jean-Marie REY
- Transition écologique : Alice PRUD'HOMME
- Avenir Montagne : Pierre LEROY
- LEADER : Cyrille DRUJON D'ASTROS
- Energie : Emilie DESMOULINS-GENOUX
- Economie circulaire : Claudine CHRETIEN
- Concertation citoyenne : Marie BAILLARD

Les élus qui siègent au PETR se doivent :

- D'Agir et de s'investir pour le Territoire
- D'être en contact avec les référents régionaux et nationaux
- De mettre en place des programmes et actions pour les collectivités
- De définir les orientations stratégiques du territoire
- De disposer d'une ingénierie de projet qualifiée au sein de la structure

En moyenne, le PETR c'est annuellement : 6 conseils syndicaux, 6 réunions du bureau, 1 Conférence des Maires.

PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras
Ingénierie au service du territoire – Territoire de Montagne Territoire d'Energie Territoire de Projets

www.paysgrandbrianconnais.fr

SIRET : 200 052 801 000 12

L'EQUIPE

Les agents du PETR jouent le rôle d'impulsion, d'animation et de coordination des initiatives locales, et travaillent à la recherche et à la mobilisation de fonds dédiés aux projets du territoire.

Le PETR est une équipe qui varie entre 6 à 10 personnes, toutes contractuelles. C'est une équipe d'ingénierie territoriale compétente qui est en charge des missions du PETR.

Mise en place des missions et coordination de la directrice - Petite équipe dynamique :

Les agents du PETR, à ce jour :

Daphné KHALIFA, Directrice

Emmanuelle RAVAUX, Secrétaire Assistante

Caroline MACLE, Cheffe de projet LEADER

Marie COULET, Gestionnaire LEADER

Lisa HAYE, Cheffe de projet Avenir Montagne.

Aude PERRY, Cheffe de projet contrat de relance et transition écologique

Marine SCARPARI, Cheffe de projet transition écologique

Les stagiaires en 2022 :

Andrea INOSTROZA, Stagiaire Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) – École Centrale Lyon

Louise MABILAIS, Stagiaire Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) – École de l'Institut des Mines de Saint Etienne

Faustine HUMBERT, Stagiaire Politique de Pays et LEADER – Science Po Lille

Julia BOUISSE- Stagiaire Développement durable – École d'ingénieur.e.s de Strasbourg : École Nationale du Génie de l'Eau et de l'environnement (Engees)

Importance du PETR de travailler avec les grandes écoles et les universités, cela est bénéfique pour le PETR et pour les stagiaires qui très souvent ne connaissent pas ce genre de structure.

Toutes ses agents du PETR ont pour mission première de coordonner les actions, projets et travaux menés sur le territoire, en apportant des financements liés aux programmes qu'il met en place.

LE BUDGET

Le budget annuel du PETR est d'environ 550 000 euros dont 70% de dépenses de personnel

Budget maîtrisé car il correspond aux missions réfléchies, votées et mises en place sur décision du conseil syndical ; vigilance sur les dépenses de déplacement et d'achat.

Les recettes du PETR proviennent de différents partenaires : l'État et ses agences (ANCT, ADEME), la Région et l'Europe et également de la participation des EPCI membres au PETR à hauteur de 245 000 € répartis comme suit 57% CC Briançonnais, 24% CC Guillestrois-Queyras, 19% CC Pays des Ecrins.

Les EPCI participent également en mettant à disposition gratuitement les locaux.

LE BILAN EN IMAGE

Diffusion de la vidéo bilan 2022. Lien vers la vidéo : [ICI](#).



LEADER

Présentation : **Pierre LEROY** Président du PETR et **Caroline MACLE**, Cheffe de projet LEADER

Il s'agit d'un programme européen destiné aux territoires ruraux porteurs d'une stratégie locale de développement. Le Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays du Grand Briançonnais assure la gouvernance de LEADER depuis 2007. Il est composé d'acteurs publics et privés réunis en un comité, en charge de sélectionner les projets LEADER et de gérer l'enveloppe FEADER allouée au GAL.

Une équipe technique accompagne les porteurs de projet dans la définition de leur opération, le montage du dossier, la mise en réseau avec d'autres acteurs et la capitalisation.

Programme LEADER 2014-2022 :

Une cinquantaine de projets permettant le développement du territoire a été soutenue dans le cadre de ce programme et 9 dossiers sont en cours d'instruction.

Ancrer durablement les actifs qui ont fait du territoire leur choix de vie



Agir pour des conditions de vie et d'installation plus accessibles

Soutenir l'esprit d'initiative et d'entreprise

Cultiver au quotidien les valeurs fédératrice et le lien au territoire

- 1 Se mobiliser pour augmenter l'offre de logements et de locaux
- 2 Se mobiliser pour diminuer les dépenses énergétiques des logements et des locaux
- 3 Encourager les initiatives pour une mobilité soutenable et durable
- 4 Orienter sur les opportunités économiques et les besoins en compétences du territoire
- 5 Stimuler la transmission et la reprise des entreprises du territoire
- 6 Soutenir les apports innovants pour l'économie du territoire
- 7 Soutenir le "consommer local", et les circuits courts
- 8 Expérimenter le "tourisme de proximité endogène"

9

Coopération

Programme LEADER 2023-2027 :

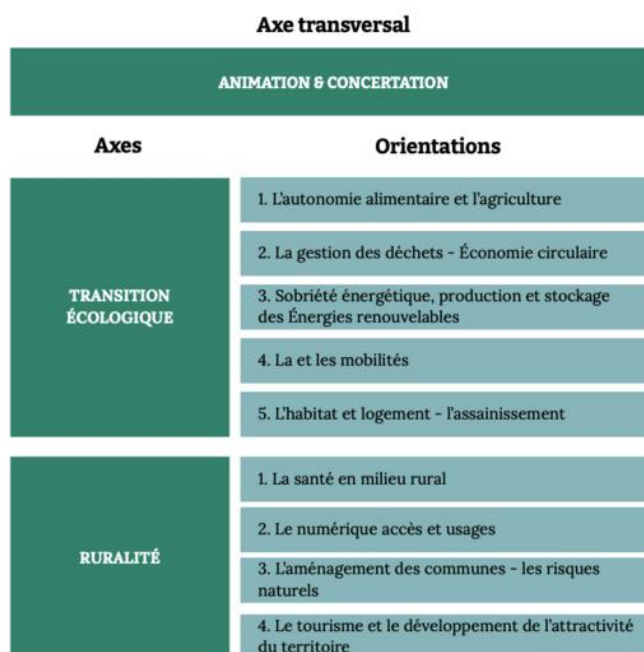


Le PETR candidate pour porter le nouveau programme LEADER 2023-2027. Pour cela, plusieurs temps de concertation des acteurs locaux ont été menés durant l'année 2022, ainsi qu'une réactualisation du diagnostic du territoire. Le dossier de candidature sera finalisé pour dépôt en fin d'année.

Cette candidature a pour but de soutenir les transitions et coopérations pour s'adapter aux nouvelles conditions dues au réchauffement climatique ainsi qu'à favoriser l'inclusion sociale et le bien vivre des habitants.

Présentation : Alice PRUD'HOMME, 2^{ème} Vice-Présidente en charge de la Transition Écologique et Pierre LEROY Président du PETR.

Contrat pour une durée de 6 ans avec une mission mise en place en janvier 2022 pour une durée de 18 mois et a pour objectif d'accélérer la relance et d'accompagner les transitions écologiques, démographiques, numériques et économiques dans les territoires.



Actions déjà menées dans le cadre de ce contrat :

La Vice-Présidente a présenté les différentes actions déjà menées pour la transition écologique :

- Travail sur la sobriété :

Une fiche récapitulant les différentes étapes clés pour l'installation d'un récupérateur d'eau a été créée afin d'informer et d'aider les habitants du territoire à faire des économies d'eau.

Une fiche sur les réflexes économes pour économiser l'énergie a été écrite pour sensibiliser les habitants et les collectivités.

Un travail sur la sobriété numérique a été entrepris avec des posters et des fiches contenant les réflexes à adopter, pour rendre l'usage du numérique plus sobre. Le PETR est aussi signataire de la charte du numérique responsable depuis novembre 2022.

- Une cop d'avance :

Le PETR est lauréat pour la seconde fois du label de la région « une cop d'avance » au niveau 3.

Celui-ci permet aux collectivités de la région de décliner au niveau local des objectifs de développement durable de l'agenda 2030 et les ambitions du Plan Climat régional.

- Zéro artificialisation nette :

Voté en 2021 dans le cadre du projet de la loi Climat et Résilience, l'objectif de « Zéro artificialisation nette » des sols vise à ralentir le rythme de l'urbanisation jusqu'à 0 en 2050, au profit des espaces naturels.

Des ateliers ont été mis en place et animés avec le CEREMA, CIPRA, le parc du Queyras et le cabinet CHADO.

CONCERTATION : CLUB CLIMAT ET TRANSITION

Présentation : Pierre LEROY Président du PETR.

Initiée dans le cadre de la définition du Plan Climat Air Energie Territorial, la concertation fait l'objet d'une mission au PETR. Le dispositif principal de cette mission est le Club Climat et Transition. Ouvert à tous, c'est un lieu d'échange et de mise en œuvre d'actions opérationnelles autour de la transition écologique et solidaire. Les objectifs sont de s'informer, partager des informations, se former, agir et impulser des actions et des projets. Les rencontres sont organisées toutes les 6 à 8 semaines.



Mission déjà menées :

Le club climat et transition comporte deux groupes de projet. Ces derniers ont permis de mettre en place une liste de course Zéro Déchet pour le Briançonnais, ainsi qu'une installation de cendriers « ludiques » afin de réduire la pollution induite par les mégots jetés dans la nature ou dans les rues de nos villes et villages.

LES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE

Présentation : Pierre LEROY Président du PETR.

Ces certificats ont été introduits par la loi POPE en 2005 pour réaliser des économies d'énergie. Ils sont accessibles aux entreprises, collectivités, associations et copropriétés mettant en place des actions pour réaliser des économies d'énergie.



Certaines communes en ont déjà bénéficié depuis janvier 2021 à l'instar des Vigneaux avec le changement de l'éclairage public, Guillestre en isolant la toiture de l'office de tourisme et Saint-Chaffrey avec les travaux de menuiserie réalisés dans l'ex-presbytère.

AVENIR MONTAGNE



Présentation : Pierre LEROY Président du PETR et Lisa HAYE, Cheffe de projet Avenir Montagne.

La mission Avenir Montagne, qui a débuté en mai 2022, est centrée autour de 3 axes : le ciel étoilé, le géo tourisme et l'usage des bois locaux.

Projets :

Les objectifs principaux de cette mission sont de valoriser le tourisme scientifique et de développer la découverte du territoire par les scolaires.

Le tourisme scientifique consiste en la découverte du patrimoine culturel, géologique, forestier du territoire. Pour cela, il est proposé de développer un tourisme de ciel étoilé, d'accompagner les dynamiques de recherches scientifiques participatives et de mobiliser la recherche sur le territoire.

Cette mission a aussi pour projet d'encourager la découverte du territoire par les scolaires en encourageant les partenaires locaux à travailler avec les écoles et de permettre la venue de classe découverte sur le territoire.

Le Président a exposé pendant cette conférence le montage d'un projet en partenariat avec les chercheurs de l'INRAE sur la préservation de la biosphère.

Il a aussi évoqué la relance du carnet de montagne ayant pour objectif d'exposer les actions des communautés de communes, des entreprises et des citoyens afin de mettre en avant les projets œuvrant pour le développement du territoire et la transition écologique.

CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL (COT)

Présentation : Alice PRUD'HOMME, 2^{ème} Vice-Présidente en charge de la Transition Écologique.

Il a été signé avec l'ADEME pour une durée de 4 ans

Il s'agit d'un outil permettant d'évaluer l'avancée des communautés de communes dans la transition écologique via 2 référentiels : économie circulaire et air-climat-énergie.

La mission comporte 4 étapes :

De novembre 2022 à mars 2023 : état des lieux des 3 communautés de communes

D'avril à septembre 2023 : plan d'action

Après la deuxième étape aura lieu un audit de l'ADEME pour l'obtention de la labellisation ainsi qu'une conférence des maires pour valider la poursuite de la mission.

De 2024 à 2026 : mise en œuvre du plan d'action

En 2026 : Evaluation



TRAVAIL PAR LES ELEVES DE SCIENCE PO GRENOBLE

Un travail sur les conférences précédentes et à venir a été fait par un groupe d'étudiants de Science Po Grenoble. Certains maires et partenaires ont déjà répondu à des interviews qui sont venus nourrir ce retour des étudiants.

La vidéo du travail fait par les étudiants a été diffusée à l'assemblée.

Lien vers la vidéo : [ICI](#)



Des questionnaires ont été distribués ce jour aux personnes présentes afin d'avoir leur retour sur la conférence des maires.

CONCLUSION

La conclusion est faite par monsieur le Préfet qui se dit satisfait de cette présentation qui montre le dynamisme du Président et de la structure.

12H30 Fin de la conférence

Les échanges se poursuivent autour d'un apéritif.